

## MEMENTO ILLUSTRÉ DES REGLES DE COURSE A LA VOILE

conventions : **Jaune** : définitions **Rouge** : doit se maintenir à l'écart - **Vert** : prioritaire - **Bleu** : prioritaire "limité" - Gris : une autre règle s'applique

<p><b>10 - 11 - 12 - 13 : Priorités</b></p> <p><b>10 Sur des bords opposés, bâbord doit se maintenir à l'écart</b></p>	<p><b>11. Sur le même bord, engagés * au vent doit se maintenir à l'écart</b></p>	<p><b>12. Sur le même bord, non engagés** derrière doit se maintenir à l'écart</b></p>	<p><b>13 qui vire doit se maintenir à l'écart</b> depuis "bout au vent" jusqu'à la route au plus près sur l'autre bord. <b>Les voiles ne comptent pas</b></p> <p>Si les deux virent, celui à bâbord de l'autre doit se maintenir à l'écart</p>
<p><b>14-15-16-17 : Limitations</b></p> <p><b>14. Prioritaire doit éviter le contact, mais n'a pas à agir tant qu'il n'est pas clair que Non-prioritaire ne se maintient pas à l'écart</b></p>	<p><b>15. Qui acquiert une priorité doit laisser la place , au début , à l'autre de se maintenir à l'écart, sauf s'il acquiert la priorité en raison des actions de l'autre.</b></p>	<p><b>16.1. Prioritaire qui modifie sa route doit laisser la place à l'autre de se maintenir à l'écart</b></p>	<p><b>16.2. Après le signal de départ , si bâbord se maintient à l'écart Tribord ne doit pas modifier sa route, si en conséquence bâbord doit immédiatement modifier sa route pour continuer à se maintenir à l'écart.</b></p>
<p><b>17.1. Qui devient engagé sous le vent à moins de 2 longueurs à partir d'une route libre derrière ne doit pas naviguer au dessus de sa route normale</b></p>	<p><b>17.2. Sauf au louvoyage, à moins de 2 longueurs d'un voilier sous le vent, ou derrière, faisant route sous son vent, un voilier ne doit pas naviguer en dessous de sa route normale, sauf si il empanne</b></p>	<p><b>se maintenir à l'écart :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'autre voilier doit pouvoir rester sur sa route sans avoir à agir pour l'éviter</li> <li>- sur le même bord, engagés : sous le vent doit pouvoir modifier sa route dans les 2 directions sans entrer immédiatement en contact.</li> </ul> <p><b>place :</b> l'espace dont un bateau a besoin dans les conditions existantes, pendant qu'il manœuvre rapidement en bon marin.</p> <p><b>route normale :</b> une route qu'un bateau suivrait pour finir au plus tôt en l'absence des autres bateaux impliqués dans la règle. Un bateau n'a pas de route normale avant son signal de départ.</p>	

Ce mémo résume fidèlement les "règles de course à la voile 2001-2004 isaf / fiv", mais ne saurait prétendre disposer du même degré de précision. En cas de doute ou d'ambiguïté, il convient donc de s'y reporter.  
Bruno Célièrier - 2002

## MEMENTO ILLUSTRÉ DES REGLES DE COURSE A LA VOILE

<p><b>18 Aux marques et obstacles ...</b></p> <p><b>18 ne s'applique pas :</b></p> <p><b>18.1.a : aux marques de départ entourées d'eau navigable, au moment du départ</b></p>	<p><b>et ne s'applique pas :</b></p> <p><b>18.1.b. sur des bords opposés, lors d'un louvoyage au vent</b></p>	<p><b>18.2.d. Prioritaire peut modifier sa route pour contourner la marque sans être soumis à 16</b></p>	<p><b>18.4. Si Prioritaire intérieur doit empanner, il ne doit pas passer plus loin que nécessaire de la marque jusqu'à ce qu'il empanne :</b></p>
<p><b>18.2.a. Engagés, règle de base extérieur doit donner de la place, et se maintenir à l'écart si intérieur est prioritaire</b></p>	<p><b>18.2.b. Engagés aux 2 longueurs extérieur doit continuer à laisser de la place, et doit se maintenir à l'écart si il devient à l'intérieur ou en route libre derrière</b></p>	<p><b>18.2.e. Pas de 18 si pas possibilité de laisser de la place au début de l'engagement ...</b></p>	<p><b>18.5. Obstacle continu:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 18.2b et 18.2c ne s'appliquent pas.</li> <li>- route libre derrière à droit à de la place entre l'obstacle et le bateau devant que s'il y a la place d'y passer quand l'engagement commence.</li> </ul> <p><b>19. Place pour virer à un obstacle</b></p> <p>Si A veut virer pour éviter un obstacle, mais ne peut pas à cause de B, il doit héler "place pour virer". Avant de virer il doit laisser à B le temps de répondre. B doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit virer (A doit alors virer dès que possible)</li> <li>- soit répondre "vous virez?". A doit alors virer dès que possible, et B doit donner de la place et les règles 10 et 13 ne s'appliquent pas.</li> </ul> <p>Cela ne s'applique pas à une marque de départ au départ ni à une marque que B peut parer. Quand cela s'applique, 18 ne s'applique pas.</p>
<p><b>18.2.c. Non engagés aux 2 longueurs</b></p> <p>Le bateau en route libre derrière doit se maintenir à l'écart, mais si le bateau en route libre devant passe dépasse bout au vent, 18.2.c cesse de s'appliquer.</p>	<p><b>et ... si l'engagement ou la rupture est douteux, considérer qu'il n'a pas eu lieu !</b></p> <p><b>18.3. Qui vire dans les 2 longueurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ne doit pas obliger l'autre à naviguer au delà du plus près ni l'empêcher de passer la marque</li> <li>- doit donner de la place si l'autre devient engagé à l'intérieur, dans ce cas, 15 ne s'applique pas.</li> </ul>		
<p><b>Si 20 ou 21 s'appliquent, 10, 11, 12, 13 ne s'appliquent pas</b></p> <p><b>20 Un bateau qui :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- revient vers la ligne après le départ</li> <li>- effectue une pénalité</li> <li>- cule avec une voile à contre</li> </ul> <p><b>doit se maintenir à l'écart</b> de ceux qui ne font pas de même</p> <p><b>21 Éviter un voilier chaviré, non maîtrisé après chavirage, ou aidant un voilier ou une personne en danger (chaviré = tête de mat dans l'eau)</b></p> <p><b>22. 1.</b> Dans la mesure du possible, un bateau pas en course ne doit pas gêner un bateau qui est en course</p> <p><b>22.2.</b> Un bateau ne doit pas délibérément gêner un bateau qui accomplit des rotations de pénalité dans le but de le retarder</p>			

Ce mémo résume fidèlement les "règles de course à la voile 2001-2004 isaf / fiv", mais ne saurait prétendre disposer du même degré de précision. En cas de doute ou d'ambiguïté, il convient donc de s'y reporter.  
Bruno Célièrier - 2002